

## SION - Palais du Gouvernement

### Surveillance du chantier dans les caves du bâtiment

Complément d'analyse du 6 et 8 juillet 99 dans le couloir et la cave nord - ouest

Alessandra Antonini et Olivier Paccolat, le 5 novembre 2009

#### SOMMAIRE

- I. Circonstances
- II. Les vestiges
- III. Mise à jour des listes de position
  - 1. Liste des lettres de position (descriptif des murs en élévation)
  - 2. Liste des numéros de position
  - 3. Liste des couches
  - 4. Liste des relevés
- IV. Figures
  - fig. 1-4 : élévations de la cave nord à l'ouest du couloir (photographies)
  - fig. 5-6 : stratigraphie des niveaux sous le sol du couloir (photographies)
  - fig. 7 : relevé stratigraphique des niveaux sous le sol du couloir (encrage du relevé 11)
  - fig. 8 : relevé stratigraphique des niveaux romain et moyenâgeux
  - fig. 9 : plan des caves avec positionnement des coupes stratigraphiques et des vestiges antérieurs au Moyen Age
  - fig. 10 : plan des caves avec vestiges du Moyen Age et postérieur
  - fig. 11 : plan schématique du mur d'enceinte médiéval
- V. Relevés de terrain
  - no. 10-13

#### **distribué en novembre 1999 à:**

- Recherches Archéologique (M. François Wiblé): texte, tirage photos, négatif photos, plans originaux (relevés de terrain).
- Monuments Historiques (M. Renaud Bucher): texte, plans et photos (copie).

## I. CIRCONSTANCES :

En juin 1999, une deuxième phase des transformations liées à l'aménagement d'un carnotzet dans les caves du Palais du Gouvernement a pu démarrer. Les travaux ont eu lieu dans la cave nord (démolition de la cloison récente, décrépiage de tout le local - parois et voûte - et creusement de tranchées servant à l'implantation d'un circuit de récupération de chaleur). Devant l'entrée de la cave nord, côté couloir, le sol a été abaissé pour l'installation de la suite du circuit. La cave médiane utilisée jusqu'à ce jour comme salle des archives a été vidée. Elle fera partie d'une troisième étape du chantier. À cet endroit, la surveillance des travaux sera de première importance, car ce local, de même que la cave sud se situent à proximité immédiate, voire à l'emplacement même de l'ancienne porte de Conthey, une des principales portes de l'enceinte médiévale de la ville de Sion (fig 11).

Les travaux, mandatés par le Service Cantonal des Bâtiments, ont été confiés au bureau d'archéologie TERA Sàrl sous la responsabilité de Mme. A. Antonini, archéologue médiéviste et M. O. Paccolat, archéologue romaniste.

Ce rapport ne contient que les nouvelles données. Pour l'interprétation des vestiges déjà repérés en 1998, un rapport daté du 21 juillet 1998 a déjà été déposé auprès de l'archéologie cantonale et un article a été publié dans les chroniques de Vallesia 1999. Les listes descriptives des positions (les lettres concernent les élévations, les numéros les vestiges repérés lors de l'excavation du terrain) sont mises à jour et reprises en entier. Le plan d'ensemble a été rectifié et complété.

## II. LES VESTIGES

### **Cave Nord : observations dans les tranchées le long du mur est et nord ainsi que devant son entrée, côté couloir**

#### **- Le bâtiment récent (fig.10) :**

Dans les parois du couloir, jusqu'à quatre phases de construction ont pu être mises en évidence (voir rapport de 1998). La voûte en berceau a certainement été complétée en fonction des différents chantiers. Même si les observations restent ponctuelles et partielles, on constate que le Palais du Gouvernement est le résultat d'une transformation d'édifices plus anciens.

Les travaux de juin 1999 concernent surtout la cave nord. Après décrépiage intégral des murs et de la voûte de la cave n, la liaison des maçonneries a pu être vérifiée. Le mur de façade côté nord et ouest (position N et U) ainsi que la cloison côté sud (V) sont liés. Cette dernière et également la fondation (14) repéré dans le couloir sont liées avec le mur du couloir (M). Les maçonneries qui délimitent la cave constituent donc une unité et ont été érigées dans une même phase de construction. La voûte en berceau (X) et les deux grandes portes donnant sur le couloir (M' et M\*) font partie de l'aménagement d'origine.

Le mur oriental de la cave (M) a été dégagé jusqu'à 20 cm sous le niveau de sa retranche de fondation (niveau de la retranche = env. -1.80 m<sup>1</sup>). La semelle n'a pas été atteinte. Le mur nord de la cave (N) semble avoir une fondation moins profonde. Vers le milieu de la paroi, sur un tronçon d'environ 2m, les pierres et le terrain sont rougis. Cette rubéfaction est très vraisemblablement due à une chaudière qui appartenait à un système communiquant avec les caniveaux (5 et 7) repérés dans le couloir. Ces caniveaux en maçonnerie et les aménagements en cuvette repérés sous le sol du

---

<sup>1</sup> Le niveau de base est situé sur le seuil de la porte sud du couloir = 513.71m.

couloir font partie d'un système de chauffage datant probablement de la fin du XIXe ou du début du XXe siècle.

Le sol récent en béton armé (= US 12, niveau moyen = -1,54 m) qui recouvre la moitié sud du local n'a été enlevé que le long du mur est. Il s'agit d'un sol reposant sur des remblais modernes constitués de graviers (couche US 13). Du côté nord, il est délimité par le muret en béton (25) construit sur une semelle de double largeur.

Dans la tranchée, on aperçoit au sud du muret 25, les restes d'un muret plus ancien maçonné à la chaux (26). Il délimite une fosse (28) qui s'étend jusqu'au mur nord du local. D'après son remplissage, cette fosse faisait partie de l'ancienne installation de chauffage qui devait être posée sur les deux piliers maçonnés (27) repérés dans les angles nord du local.

Dans la coupe ouest de la tranchée, au sud du muret 26, un fin liseré de terre un peu graveleuse, polluée par une poussière rougeâtre (couche US 15) marque le niveau de démolition de l'ancienne installation de chauffage, disposée sur la fosse 28. Dans le couloir, le niveau de circulation lors du fonctionnement des caniveaux reliés à ce chauffage correspond à la couche US 16 (voir relevé no13).

#### - L'enceinte médiévale (fig.11) :

L'aile ouest du Palais du Gouvernement a été érigée à cheval sur l'enceinte médiévale. Du côté est, le bâtiment est construit sur le terre-plein en respectant les niveaux existant à l'intérieur de la fortification. Du côté ouest, à l'extérieur du rempart, le couloir et les caves se situent à un niveau inférieur (env. 1,50m). Couverts par des voûtes en berceau, ces locaux servent de soubassement au premier étage.

Dans la partie nord du bâtiment, derrière la maçonnerie qui porte la voûte en berceau du couloir, se cache un mur (K) qui correspond par son alignement et sa largeur (1.80 m) à l'enceinte observée il y a quelques années sous la place au nord du Palais du Gouvernement. Dans la partie sud du bâtiment, à l'emplacement du sondage effectué pour l'ascenseur, la situation est différente. Dans l'alignement du mur d'enceinte, au même niveau, on a repéré la fondation d'un mur (18) plus étroit (0.90 m), construit avec une technique différente.

La comparaison de ces découvertes avec le plan du géomètre G. Schmidt qui releva en 1838 la situation existante en intégrant le projet du futur Palais du Gouvernement est fort intéressante<sup>2</sup>. En effet, on observe une nette différence entre le mur massif délimitant la ville à l'ouest de l'église St-Théodule et le mur plus étroit près de la porte de Conthey. D'après le plan Schmidt, le mur épais fait un angle vers l'est. À une certaine époque, il délimitait sans doute la ville du côté sud, en intégrant le quartier ecclésiastique avec la maison du St-Bernard (aujourd'hui Economat), l'église de St-Théodule et la cathédrale. Le mur plus étroit semble faire partie d'un petit bâtiment joutant la porte fortifiée. À cet endroit, le tracé de l'enceinte de la ville est pratiquement inconnu et l'hypothèse d'un agrandissement des fortifications vers le sud semblerait se confirmer. C'est d'ailleurs la première fois que des investigations archéologiques sont faites à cet endroit. Des doutes sur la datation uniforme de la dernière enceinte de la ville ont déjà été exprimés par l'historien M. Antoine Lugon. En se basant sur les textes d'archives et l'orientation des rues il suppose que la ville délimitée d'abord par une

---

<sup>2</sup> Plan publié dans *Sion - la part du feu*, Catalogue édité par les Musées cantonaux du Valais et les Archives communales de Sion, Sion 1988, fig.48.

muraille qui longeait la rive gauche de la Sionne a été agrandie en deux étapes : au début du XIII siècle la ville semble s'étendre vers l'ouest, au tournant du XIII / XIV siècle vers le sud<sup>3</sup>.

- Les couches antérieures aux aménagements des caves du Palais de Gouvernement :

Les niveaux antérieurs aux constructions des caves du Palais du Gouvernement ont été observés dans un sondage (prof. 0,80m) creusé dans le couloir, et dans une tranchée (prof. 0,20m) courant le long des murs oriental et septentrional de la cave nord. La faible profondeur de ces fouilles rend délicate l'interprétation et la corrélation des différents niveaux mis au jour. Leur relation avec les couches repérées l'année précédente dans l'excavation pour la cage d'ascenseur est également problématique en raison de la distance séparant les deux zones sondées et de l'érosion occasionnée par la présence de chenaux (fig.9, voir aussi rapport 98).

Ainsi, la séquence stratigraphique des coupes pratiquée dans la cage d'ascenseur et dans le couloir diffère sensiblement. L'unique couche qu'il a été possible de corrélérer en plan et qui constitue le sommet de la séquence dans la partie nord du couloir, correspond au dépôt d'alluvions protohistorique (fig. 7: US 1 = fig. 8: c. 12), situées directement sous la séquence romaine. Au-dessous, rien ne permet une corrélation stricte des couches. On trouve successivement des alluvions grossières (fig. 7: US 20), des alluvions fines (US 21 et US 22) scellant une occupation (US 22a), un nouveau dépôt d'alluvions fines (US 23) scellant une autre occupation (US 24) et enfin un important dépôt d'alluvions (US 17).

Cette dernière couche (US 17) correspond, semble-t-il, au niveau repéré en plan dans la tranchée pratiquée à travers le couloir et sur le côté oriental de la cave nord. Constituée par du gravier, des galets et des lentilles de limon, elle matérialise sans doute un chenal torrentiel axé nord-est / sud-ouest qui suivrait la pente probable du cône de la Sionne (fig. 9). Dans la coupe de la cage d'ascenseur, un chenal (US 19 = fig 8: c. 15) possède la même orientation. Au-dessous de la couche US 17, un niveau d'occupation (US 18) est conservé par lambeau. Ce niveau est peut-être contemporain de la couche US 25 (= fig.8: c.18), repérée en 1998 et datée par C14 de la fin de l'époque Néolithique (Vallesia 1999, chroniques).

---

<sup>3</sup> Antoine Lugon, *Sion - la part du feu*, Catalogue édité par les Musées cantonaux du Valais et les Archives communales de Sion, Sion 1988, pp.17-19.

### III. MISE A JOUR DES LISTES DE POSITION ET DU PLAN D'ENSEMBLE

#### 1. LISTE DES LETTRES DE POSITION

##### A/B/C Embrasure de la porte d'entrée :

Parement Ouest: maçonnerie d'origine, ayant conservé son crépi. Une grande pierre en saillie dans la partie haute de ce mur marque le départ de l'arc qui devait surmonter l'entrée.

Parement Est : maçonnerie remaniée. Placage de l'embrasure dû probablement à un élargissement de l'entrée. Lors de cet agrandissement, l'arc qui surmontait l'entrée a dû être cassé (le linteau actuel est encore crépi).

L'entrée **A** et le mur de façade sont certainement antérieurs au mur ouest du couloir (=P) et de la voûte en berceau. En **C**, le mur **P** passe derrière le montant étroit de l'entrée **A** et bute contre le mur de façade dont la face interne est crépie. L'aménagement du couloir avec la voûte en berceau appartient donc à une phase postérieure par rapport au mur extérieur.

Du côté est, en **B**, la relation entre le mur du couloir et le mur de façade n'est pas visible. Cette zone est par ailleurs perturbée par l'aménagement de tuyaux modernes.

##### D Paroi est du couloir (partie sud) :

Caractère du mur: mur avec pierres calcaires bréchées de module variable, les boulets sont plutôt rares. Le parement comprend quelques tufs et tuiles probablement intercalées entre les interstices des pierres lors d'un recrépissage du mur. Des assises régulières peuvent être observées toutes les 5-6 pierres environ. On constate ensuite l'insertion de cailloux plus gros, ayant la hauteur de 2-3 assises ou de grande dalles plates (longueur jusqu'à 0,70 m).

Le mortier de construction, de couleur grise, se compose d'un sable grossier (diamètre des grains jusqu'à 1 cm) qui se décompose lorsqu'il est mouillé. Il s'agit du même mortier utilisé pour le parement ouest de l'entrée **A**.

Au nord, le mur **D** se termine par un parement orienté est-ouest (**D'**). Du côté ouest, la surface du mur présente les traces d'un arrachement qui a été rhabillé par la maçonnerie **G**. L'alignement est-ouest du mur **D'**, l'arrachement du côté ouest ainsi que l'emplacement du mur épais situé dans la salle des archives à l'ouest du couloir laissent supposer que le mur **D** devait former un angle avec le mur **D'**. La partie du mur qui traversait le couloir a dû disparaître lors de la création de ce dernier, étant donné que la base de la fondation se trouve à un niveau plus élevé que le sol actuel. Peut-être retrouverons-nous les traces de ce mur est-ouest lors de l'intervention archéologique dans la "salle des archives" (cave médiane).

##### E Percement dans le mur P et D :

Entre les mètres 5,40m et 6,20m (distance prise à partir du parement externe de l'entrée sud), on observe dans le mur oriental du couloir une ouverture (**E**), observée sur une hauteur de 0,90m à partir du sol actuel et bouchée au ciment. Du côté ouest on remarque en parallèle un trou identique obturé et recouvert d'un crépi à la chaux grossièrement lissé.

##### F Percements dans le mur P :

Entre les mètres 7,40m et 9,05m, on constate également dans le mur ouest du couloir la présence d'une ouverture. Les deux piédroits percent le mur **P**. Leur mortier de construction se différencie clairement de celui du mur **P**. Le bouchon en béton de cette ouverture n'a pas été enlevé. L'état actuel ne nous permet pas de dire, si les deux piédroits correspondent à une porte ou plutôt à une niche (vu le contrefort situé à l'arrière du mur). L'ouverture **F** doit avoir un rapport direct avec le canal de chauffage (?) repéré sous le niveau de marche du couloir.

- G** Paroi est du couloir (à l'extrémité nord de la paroi D) :  
 Entre les mètres 7,70m et 10,60m, le mur oriental du couloir est formé par la maçonnerie **G**. Celle-ci vient buter contre les murs plus anciens **D** et **H** (dont les limites sont +/- verticales). Elle relie deux murs dont l'alignement est différent. Le mortier de la maçonnerie **G** se distingue nettement de celui de ces deux murs. Il est de couleur rose et contient plus de chaux et un sable plus fin.
- H** Paroi est du couloir (partie centrale au nord de G) :  
 A partir du mètre 10,60 m jusqu'au montant de l'escalier actuel, on observe une maçonnerie nettement moins soignée que celle du mur **D**. Les assises ne sont pratiquement plus perceptibles. Les pierres sont plus grandes, les tuiles plus nombreuses et des éclats de pierres colmatent les interstices entre les pierres. Les observations faites du côté sud montrent que ce mur (**H**) est plus ancien que la maçonnerie **G**. Au nord, il bute contre la fondation du mur est-ouest **14** et rhabille en élévation son arrachement. L'ouverture **I** est contemporaine du mur **H**.
- I** Ouverture d'origine dans le mur H :  
 Dans le mur **H**, on observe entre les mètres 14,40m et 15,70m, une ouverture faite en même temps que le mur. Elle n'est haute que de 0,50 m. La tablette se trouve à 1,40 m du sol actuel. Le linteau est constitué par une planche horizontale portant deux planches obliques formant une sorte de fronton triangulaire. Cette construction en bois est surmontée par un arc de décharge en briques et pierres. L'arc est construit en même temps que la voûte en berceau qui couvre à cet endroit le couloir. (La voûte du couloir n'a probablement pas été construite en une seule fois.)  
 Les dimensions réduites de cette ouverture et le niveau élevé de la tablette permettent de supposer, que ce percement servait à l'origine de soupirail. Le terrain situé de l'autre côté du mur, n'a pas pu être sondé.  
 Le bouchon de l'ouverture **I** est maçonné avec le même mortier rose observé en **G**. Ces deux maçonneries **G** et **I** semblent dater de la même époque.
- K** Enceinte médiévale de la ville :  
 Les sondages demandés par l'architecte dans le mur **L** et dans la face nord de l'escalier actuel ont permis d'observer les deux parements d'un mur très large. L'épaisseur approximative de 1,50 m et son emplacement dans l'alignement des tronçons du rempart repérés naguère sous la place située au nord du Palais du Gouvernement ne laissent planer aucun doute sur leur relation. Il s'agit bien d'une partie du mur de l'enceinte médiévale.  
*Observations côté ouest :* Le mur d'enceinte est conservé sur une hauteur de 1,80 m. La base se situe à environ -0,60 m. Elle est implantée dans des niveaux romains et protohistoriques constitués d'une terre limoneuse très compacte (US1, US2, US3). La partie haute du mur est recouverte d'un crépi parfaitement conservé. Dans la partie basse (sur une hauteur de 80cm), le crépi est peu couvrant. Sur la face externe du rempart, la bonne qualité de cet enduit permet de suggérer que, à un moment donné, le rempart a pu être utilisé comme paroi interne d'une maison venant s'appuyer contre celui-ci.  
*Observations côté est :* La face interne du mur est également crépie. Un pavage en boulets qui vient buter contre le mur crépi correspond au dernier niveau d'utilisation du mur. Il se situe à environ 2,70 m au-dessus du sol de la cave actuelle. Le pavage est posé sur une terre noire caillouteuse et sur un lit de graviers qui servent de couche de préparation.  
 Le pavage et l'arasement du mur étaient recouverts par une couche de démolition contenant des tuiles et des ossements (faune). Cette couche comblait sur une hauteur

d'environ 0,30 m le vide entre le pavage ancien et le sol actuel des bureaux. Ces niveaux, repérés dans une petite tranchée, sont encore en place. Les couches historiques sous-jacentes n'ont pas fait l'objet d'une analyse.

**L** Mur oriental du couloir, partie située au nord de l'escalier actuel :

Le parement du mur qui est construit avec des pierres calcaires, quelques rares tuiles et pratiquement sans aucun boulet de rivière est semblable au mur **D**. Les deux murs doivent avoir été construits à la même époque. Le percement du mur **L** (sur demande de l'architecte) a permis d'observer sa largeur (0,80 m). Ce mur vient s'appuyer contre la face externe du rempart. Le mur **L** et la voûte en berceau correspondant à cette partie du couloir sont contemporains.

**M** Mur occidental du couloir (partie au nord) avec deux portails M' et M\* :

Le pan du mur **M** situé au nord de la porte **M\*** bute contre le mur de façade du bâtiment (observation vérifiée des deux côtés du mur). Le pan du mur situé au sud de la porte **M\*** est lié au mur est-ouest **14**. Bien que ces murs semblent tous appartenir à la même phase de construction leur épaisseur diffère (épaisseur du mur au nord de la porte **M\*** = 1.0 m, au sud de la porte **M\*** = 1.15 m, du mur **14** = 0.80 m).

Portail **M'** : Les deux piédroits sont liés à la maçonnerie **M** et surmontés d'un arc construit avec des pierres disposées de chant. La voûte en berceau du couloir et de la cave attenante montre à cet endroit un "quart de lunette" perpendiculaire.

Plus tard, un piédroit en briques viendra réduire les deux côtés de l'ouverture. La démolition du bouchon (rendu nécessaire pour le déplacement de la chaudière) nous a permis d'observer la présence d'une niche, aménagé dans l'ouverture **M'**.

Plus tard, en même temps que l'installation du système de caniveaux (5), on construit la maçonnerie en brique, qui bouchera la niche.

Portail **M\*** : Ce deuxième portail avait la même largeur que le portail **M'**. La voûte en berceau du couloir et de la cave attenante montre également la présence à cet endroit d'un "quart de lunette" perpendiculaire. En 1998, la partie sud du passage était obturée par une maçonnerie en béton. En 1999, ce bouchon a été démoli. Derrière, le piédroit d'origine n'était conservé qu'en fondation, sur 50 cm de hauteur. L'ancien parement avait été arraché et remplacé par un piédroit situé d'environ 60 cm plus au sud. Cet arrachement est dû à l'installation du caniveau maçonné (7). Les dalles de ce dernier viennent s'insérer dans la base du mur.

Obturation côté nord de la porte **M\*** : à 50 cm du piédroit de la porte, le mur a été percé pour l'installation du chauffage. On observe un crépi noirci dans l'embrasement du percement. Il sera bouché ultérieurement à l'aide de briques.

**N** Mur nord du couloir avec soupirail :

Le mur de façade est antérieur aux deux murs du couloir **L** et **M** mais lié à la façade ouest (**U**) du bâtiment. La voûte en berceau **X** vient buter contre le mur **N**. Les deux soupiraux **N\*** semblent être d'origine. Le noircissement de la surface sous la fenêtre du couloir est certainement dû au charbon du chauffage déversé à cet endroit.

**O** Mur occidental du couloir (partie centrale) :

Côté nord, le mur **O** vient buter contre le mur est-ouest **14**. Côté sud, il s'interrompt par un chaînage d'angle (**16**). Peut-être retrouverons-nous les traces de ce mur est-ouest lors d'une intervention archéologique dans "la salle des archives" ?. La semelle des fondations n'a pas été dégagée (niveau de fouille -1,30m).

- P** Paroi ouest du couloir (partie au sud) :  
Le mur **P** vient buter au sud contre le mur de façade et au nord contre le parement d'angle de la maçonnerie **O**. Le percement **E** et l'ouverture **F** sont postérieurs à la construction du mur **P**. Au nord de l'ouverture **F**, le ressaut du mur **P** se trouve à 1,40 m du sol actuel. La semelle du mur **P** se situe à un niveau plus élevé que celle de la maçonnerie **O**. Le décrochement dans la fondation du mur **O** et **P** se trouvent à la même hauteur. Parfois, une assise rehausse le décrochement de fondation, transformation liée au mortier de couleur rose et en relation avec l'installation d'un tuyau qui s'enfonce dans la voûte du couloir.  
Après décrépissage de l'élévation en 1999, le piédroit sud d'un passage a apparu (**24**). Ce passage devait se situer entre ce piédroit et l'angle du mur préexistant **O** (= no. de position **16**).
- S** Cage de l'ascenseur :  
Murage en ciment, faisant partie de l'ancien ascenseur.
- T** Deux soupiraux percés dans le mur U :  
Les piédroits et le voûtain maçonnés avec des briques sont postérieurs à la construction du mur de façade et de la voûte de la cave. Il s'agit soit de l'élargissement de fenêtres plus petites ou d'ouvertures nouvelles.
- U** Mur de façade ouest :  
Du côté nord, le mur **U** est lié avec le mur de façade nord (**N**), du côté sud avec le mur **V**. Les ouvertures **T** ne sont pas d'origine.
- V** Mur sud du carnotzet avec passage arqué :  
Mur est-ouest, lié du côté ouest au mur de façade (**U**) et du côté est au mur (**M**). Il est contemporain du mur **14**, dont la fondation a été fouillée dans le couloir, et probablement aussi du mur (**20**) situé dans la prolongation du dernier. Le passage surmonté d'un arc en plein cintre (désaxé par rapport au local) fait partie de la maçonnerie d'origine.
- X** Voûte en berceau de la cave nord :  
La voûte en berceau est construite avec une petite retranche sur le mur oriental (**M**) et le mur occidental (**U**). Du côté sud et nord, elle bute contre les parois (**V**, **N**) qui délimitent le local. La voûte fait partie de l'aménagement d'origine. Elle est composée de pierres plates disposée de chant. Quelques blocs de tufs sont visibles ; il s'agit probablement d'éléments de récupération. Deux voûtains d'origine en "quart de lunette" s'enfoncent perpendiculairement dans la voûte en relation avec les portes **M\*** et **M'**.  
La surface abîmée des pierres de la voûte selon un alignement est-ouest indique l'existence d'une petite cloison récente dont on a retrouvé la fondation bétonnée (**25**) dans le sol.
- Y** cave médiane (ancienne salle des archives) :  
Local surmonté d'une voûte en berceau. Du côté nord, deux voûtains perpendiculaires en "quart de lunette" pénètrent la voûte longitudinale. Celui côté ouest, marque la présence d'une porte donnant vers l'extérieur (aujourd'hui transformée en niche). Celui côté oriental, semblait également indiquer une ouverture qui pourtant n'avait pas été repérée lors de l'analyse du couloir. Lors du percement du mur **O** (épaisseur du mur 1.20 m) pour la création d'une nouvelle porte (avec les mêmes dimensions du voûtain), on a pu vérifier que le mur **O** ne possédait pas d'ouverture à cet endroit. Le voûtain "aveugle" pourrait indiquer que la voûte du local est plus ancienne que le mur **O**. Celui-ci pourrait remplacer un mur pourvu à cet endroit



d'un passage. Les maintes reprises des maçonneries constatées dans le couloir rendent très probable cette hypothèse.

**Z** cave sud :

Local surmonté d'une voûte en berceau qui se termine du côté sud dans l'alignement de l'angle sud-est du local.

## 2. LISTE DES NUMEROS DE POSITION

- 1/2/3** Chaînage du piédroit sud **(1)** et nord **(3)** de la porte **M'**. Le seuil **(2)** de cette ouverture est une grande dalle +/- rectangulaire qui se situe au niveau -1,73m (le niveau 0.00 correspond au niveau du seuil de l'entrée sud du couloir).
- 4** Il s'agit de 3 murets en briques, d'environ 0,30m de large délimitant une petite "chambre" surmontant l'extrémité d'un canal **(5)**. Les murets sud et est sont arasés au niveau du sol actuel. L'observation du dernier bouchon de la porte **M'**, montre clairement l'arrachement des murets latéraux et nous permet d'affirmer que l'installation en brique devait s'élever jusqu'au sommet de l'ancienne porte.
- 5/6** Le canal de chauffage (?) installé en même temps que le dernier bouchon de la porte **M'**, sur la dalle de l'ancien seuil **(2)** comporte deux parties. Au sud, il y a une "chambre" maçonnée en briques (format des briques : 0,40m X 0,24m X 0,12m). Elle mesure 1,80 m sur 1,30 m et présente au niveau des parois verticales et sur chacun des 3 côtés, une petite encoche oblique. Au nord, cette "chambre" est prolongée jusqu'au mur nord **(N)** par un canal d'une largeur de 0,40m et d'une profondeur de 0,30 m. Les parois et le fond légèrement incurvés sont crépis.  
La couverture de ce canal devait se trouver au même niveau que le sol du couloir mais a complètement été détruite. Le matériel trouvé dans le remplissage est moderne (XX S.) et comprend essentiellement du fer (ciseaux, encrages, fiches et tuyaux), du verre (fragments de miroirs et de vitres, fragments de récipients, flacon à parfum, ampoule pharmaceutique), deux stylos à billes, du papier d'aluminium, un fermoir, du bois, de la brique, de l'ardoise ainsi que des tuiles plates pointues de 0,14m de large sur 0,15m d'épaisseur (= "Bieberschwanz Ziegel"). La "chambre" située au sud était certainement surmontée d'une conduite maçonnée verticale, dont on a repéré des traces contre le bouchon en brique de la porte **M'**. Le couloir côté nord était probablement recouvert d'un dallage. Sur les banquettes latérales du canal, on a retrouvé du mortier rose **(6)**, qui scellait vraisemblablement ces dalles.
- 7** Le long du mur oriental du couloir, on a dégagé une installation identique à celle du canal **(5)**, avec des dimensions identiques, un crépi semblable (sur les parois et le fond incurvé) et du même mobilier pris dans le remplissage. Du côté nord, le canal bute contre le mur de façade et est postérieur aux maçonneries du couloir. Le dallage qui devait probablement recouvrir le canal a disparu. Son niveau correspondait à la base du mur **L**.

- 8/9** Une fosse carrée (**8**) (1m X 1m X 0,35m de prof.) a été installée contre le mur **M**. Côté nord et sud, elle était délimitée par des planches verticales (**9**) fixées à l'aide de 2 piquets (dont le négatif mesure 4 cm de diamètre). Côté est, la limite est creusée dans le limon. La base de la fosse correspond à la retranche de la fondation du mur **M**. La fosse (**8**) fait partie d'un système de 3 fosses (**8/11A/11B**) liées aux aménagements des canaux (**5**) et (**7**). Le matériel trouvé dans le remplissage est également moderne.
- 10** Il s'agit là probablement d'un remaniement du bord des fosses (**8/11A/11B**). Des dalles ont été posées entre les planches (**9**) et sur du remblai formant ainsi une sorte de muret.
- 11** Les deux fosses (**11A/11B**) sont crépies à l'intérieur et délimitées côté est par un muret (**11**). Le fond de ces cavités correspond au niveau des fondations du mur **M** et était recouvert de mortier.  
Le muret (**11**) passe par-dessus le muret (**10**) et englobe les planches (**9**). Le muret qui délimite l'espace côté nord (**11A**) bute contre l'installation du canal (**5**).  
La cuve **11B** contient nettement plus de charbon de bois que les autres fosses. La proximité du chauffage pourrait en être la raison.
- 12** "Chambre" rectangulaire (0,45m X 0,27m) en briques noircies. Cet espace n'est pas crépi. Il s'agit probablement de la base d'un canal vertical. Aménagement faisant partie du canal (**7**), qui à cet endroit marque un coude.
- 13** Chaînage du piédroit sud de la porte **M\***. Le piédroit nord correspond à celui de la porte actuelle.
- 14** Mur est-ouest dont la fondation traverse le couloir. La fondation massive (largeur 0,80m) est construite contre terre (jusqu'à -0,90m). Côté est du couloir, le mur est conservé derrière la maçonnerie **H** qui rhabille son arrachement. Le mur (**20**) repéré dans la paroi sud de l'escalier, lors du sondage demandé par l'architecte, correspond bien à la suite du mur (**14**). Côté ouest, la fondation (**14**) est liée à la fondation du mur **M**. La tête de mur (**V**) correspond au prolongement du mur (**14**). Elle est également liée au mur **M**.
- 15** Arrachement du mur (**14**) et réfection du parement par la maçonnerie **H**.
- 16** Chaînage d'angle du mur (**O**).
- 17** Canal semblable aux aménagements (**5**) et (**7**). Côté sud, le canal longe la paroi est du couloir. Il semble qu'à cet endroit, cet agencement soit encore intact. (Cette partie du couloir n'a pas fait l'objet d'une fouille archéologique).  
La paroi nord est creusée dans la terre (**17A**). À l'extrémité du profil qui correspond à la limite sud de nos investigations, on observe une dalle qui scelle le canal. À l'extrémité ouest, le canal se divise en 2. Un bras s'oriente sur toute sa largeur vers le nord-ouest. L'autre bras se dirige vers le sud-ouest et se termine par une "chambre" carrée crépie (**17B**) de 0,40m de large. Un petit canal de section carrée (0,13m X 0,13m) s'ouvre dans la paroi sud-ouest de cette "chambre".
- 18** Fondation d'un mur (orienté nord-sud) repérée de part et d'autre de la fosse de l'ascenseur et aussi lors du creusement du nouveau escalier au nord de celle-ci. La semelle de la fondation dégagée dans les deux profils nord (**18N**) se trouve à -0.60 m. Celle de la fondation repérée dans le profil sud (**18S**) se situe à un niveau légèrement plus bas, à -0.75 m.

Ces trois fondations repérées uniquement en profil à une distance de 2 respectivement 1 mètre l'un de l'autre appartiennent vraisemblablement au même mur, d'après les caractéristiques de leur maçonnerie. Les pierres sont liées par un limon jaune, contenant du sable. Dans la partie basse, la largeur de la fondation est de 80cm. A 40cm du bas de la fondation environ, il déborde du côté est et mesure 1,20 m.

Le niveau de la semelle du mur **18** correspond à celui de l'enceinte médiévale **K** découverte plus au nord. L'épaisseur des fondations et les mortiers de construction sont par contre différents : l'un est à la chaux, l'autre au limon. Ceci montre que le mur **18**, bien que situé dans le prolongement du mur **K**, ne semble pas faire partie de la même construction. (Réserve : le mur **K** n'a pas pu être vu en coupe !).

- 19** Mur est-ouest formant la paroi sud de l'escalier actuel. Le sondage demandé par l'architecte montre que ce mur (épais de 0.60 m) vient s'appuyer contre le mur préexistant (**20**). Lors des travaux de 1999, la partie du mur de part et d'autre de l'ancien escalier a été démolie.
- 20** Mur est-ouest repéré dans ce même sondage. Ce mur d'une épaisseur de 0,80 m s'appuie contre le mur préexistant (**21**). La face nord du mur (**20**) est crépie. Il s'agit vraisemblablement du même mur que le mur (**14**) et le mur (**V**) avec lesquels il est aligné.
- 21** Mur orienté est-ouest repéré dans ce même sondage. Il s'agit du plus ancien des 3 murs repérés à cet endroit. La face nord du mur (**21**) est également crépie.
- 22** Mur orienté nord-sud repéré lors de la création de l'escalier au nord de la cage d'ascenseur. Ce mur est conservé sur une longueur de 0,75m, sur une hauteur de 0,80 m et sur une largeur d'environ 0,70m. La face ouest est recouverte d'un crépi peu couvrant. La face est a été arrachée et remplacée par le mur **23**.  
Du côté sud, ce mur, dont la semelle de fondation se situe à +0.15, a été démolie lors de la construction de l'ancien ascenseur. Du côté nord, il semble avoir été remplacé par le mur **23**, dont la face occidentale se situe légèrement plus à l'est.
- 23** Mur orienté nord-sud repéré lors de la création de l'escalier au nord de la cage d'ascenseur. Ce mur est conservé sur une longueur de 1.70m. Sa largeur est de 1.70m. Dans l'embrasure nord de l'escalier qui permet le passage du couloir du rez-de-chaussée à la salle voûtée (perçement du début du XXe s. ?) le parement oriental du mur **23** est visible sur une hauteur de 1,70 m. L'autre partie du mur est rhabillée par un parement en béton.  
La maçonnerie **23** est peu soignée. Seuls les parements sont bien mis en œuvre. À l'intérieur du mur, on constate un remplissage de petits cailloux, qui ne sont pratiquement pas liés au mortier. Celui-ci est d'un gris foncé, très friable.  
Le mur **23** est postérieur au mur **22**, dont il recouvre l'arase. Le mur **23** est posé sur la fondation **18**: il est donc contemporain ou postérieur à celui-ci. Le mur **23** est par contre antérieur au mur **H** qui délimite le couloir au niveau des caves. La fondation peu profonde du mur **23**, dont la semelle se situe environ 70 cm plus haut que celle du mur **K**, nous fait croire, que le mur **K** et le mur **23** font partie de deux constructions d'époque différente.
- 24** Piédroit sud d'une ouverture(?) repéré dans le mur **P**. Le piédroit nord devrait correspondre à l'angle du mur préexistant **O**. La maçonnerie qui bouche le passage et remplace en grande partie le chaînage d'angle du piédroit (**24**) se distingue par la présence de nombreuses briques en surface du mur. Le bouchon a très probablement été construit en relation avec

l'aménagement du couloir.

- 25 Cave nord : Fondation bétonnée d'un muret orienté est-ouest, à 4.15 m du mur de façade nord (**N**).
- 26 Cave nord : Fondation d'un muret orienté est-ouest. Le parement sud se situe à 4.70 m du mur de façade nord (**N**). Le parement nord a été recoupé par le muret en 25.
- 27 Cave nord : Fondation de deux piliers dans les angles nord-est et nord-ouest de la cave, constitués de pierres liées par un mortier de chaux. Dimension de la surface env. 0.80 x 0.80 m.
- 28 Cave nord : Fosse situé entre le muret 26 et la façade nord du local. Le niveau le plus bas reconnu dans la tranché = environ -2,29m.  
Remplissage de la fosse (couche 14) : épaisse couche de démolition constituée de briques portant des traces de suie, pierres parfois liées encore par du mortier de chaux et des fragments de ferraille, le tout enrobé d'un sédiment pulvérulent gras brun-rouge à noirâtre.

### 3. LISTE DES COUCHES (US = unités stratigraphiques)

#### Couches repérés dans le couloir, au sud du mur transversal (14)

- US 1 = Alluvions protohistorique.
- US 2 = Couche romaine, présence de *tegulae* et *imbrices* .
- US 3 = Située sur la couche US 2, présence de *tegulae* et *imbrices* .
- US 4 = Couche protohistorique = US 1.
- US 5 = Str 1: fosse romaine.
- US 6 = Str 2: fosse romaine.
- US 7 = Str 3: fosse protohistorique.
- US 8 = Remplissage des caniveaux de chauffage: matériel décrit dans le texte sous le numéro 6 et ensuite éliminé.
- US 9 = Remplissage des fosses de construction des mur **14** et **M** (2 sondages dans l'angle de ces deux murs).
- US 10 = Couche 13: couche repérée dans la fosse creusée pour l'ascenseur, voir sa localisation dans les plans 4, 6 et 8.

US 11 = Couche repérée dans la fosse creusée pour l'ascenseur, voir sa localisation dans les relevés 4, 6 et 8 : couche 14.

Couches repérés dans la cave nord et dans le couloir en proximité de la porte M\*

US 12 = Dalle récente en béton armé.

US 13 = Sol en gravier au nord du muret 25.

US 14 = Remplissage de la fosse 28 épaisse couche de démolition constituée de briques portant des traces de suie, de pierres parfois liées encore par du mortier de chaux et de fragments de ferraille, le tout enrobé d'un sédiment pulvérulent gras brun rouge à noirâtre.

US 15 = Terre un peu graveleuse, polluée par une poussière rougeâtre. Niveau créé probablement lors de la démolition du chauffage ancien aménagé sur la fosse 28.

US 16 = Niveau de circulation correspondant à l'aménagement des caniveaux maçonnés reliés au chauffage ancien sur la fosse 28.

US 17 = Couche constituée de graviers et de galets enrobés dans un limon brun clair à brun. Localisé dans la tranchée qui longe le mur M et aussi sous la porte M'. L'axe donné par les limites latérales de cette couche traverse la tranchée en direction nord-est / sud-ouest. La couche US 17 tranche et recouvre la couche US 18. Il s'agit probablement d'un débordement torrentiel formant un canal / drain. Équivalent à US 19 ?

US 18 = Limon brun jaune parfois avec du charbons de bois. Antérieur à la couche US 17, équivalent à US 25 ?.

US 19 = Graviers et gravillons compactés, gris jaunâtre, légèrement oxydés. Nappage torrentiel, chenal, équivalent à US 17 ? (= PG98, c.15).

US 20 = Graviers gris à moyens et petits schistes. Alluvions grossières sous US 1.

US 21 = Limon gris à jaune, pur. Dépôt d'alluvions fines scellant l'occupation US 4.

US 22 = Limon brun gris avec quelques graviers, rares charbons de bois. Alluvions/ Occupation.  
US 22a = contamination organique marquant une occupation.

US 23 = Limon brun jaune avec rares graviers, homogène, compact. Alluvions fines sur occupation US 24.

US 24 = Limon brun gris à noire. Occupation.

US 25 ,= Limon brunâtre sombre avec charbons de bois et faune : occupation (= PG98 c.16).  
Équivalent à US18 ?.

#### 4. LISTE DES RELEVES

##### Relevés des interventions 1998 (pas ajoutés à ce rapport)

- 0 Caves (Couloir) vestiges archéologiques, encrage, Ech.1/50.
- 1 Caves (Couloir partie nord) vestiges archéologiques, relevé de terrain, Ech.1/50.
- 2 Caves (Couloir partie sud) vestiges archéologiques, relevé de terrain, Ech.1/50.
- 3 Caves, fosse creusée pour l'ascenseur : relevé du profil nord (partie haute), Ech.1/10.
- 4 Caves, fosse creusée pour l'ascenseur : relevé du profil nord (partie basse), Ech.1/10.
- 5 Caves, fosse creusée pour l'ascenseur : relevé du profil est (partie haute), Ech.1/10.
- 6 Caves, fosse creusée pour l'ascenseur : relevé du profil est (partie basse), Ech.1/10.
- 7 Caves, fosse creusée pour l'ascenseur : relevé du profil sud (partie haute), Ech.1/10.
- 8 Caves, fosse creusée pour l'ascenseur : relevé du profil sud (partie basse), Ech.1/10.
- 9 Caves, couloir : structure 3, fosse protohistorique, relevé du profil sud, Ech.1/5.

##### Relevés des interventions 1999

- 10 Caves, sondages et nivellement des couches dans le couloir, Ech.1/50.
- 11 Caves, coupe stratigraphique (vue sud), positionnement voir sur plan 10, Ech.1/10.
- 12 Caves, plans de sondages (couloir et cave nord), Ech.1/50.
- 13 Caves, (couloir et cave nord), relevé de deux coupes, Ech.1/100.